

1- OBJET DU CONTRAT

Le client confie au prestataire qui accepte, l'exécution des travaux viticoles ci-dessous définis :

- taille
- attachage (liage)
- ébourgeonnage
- relevage
- palissage
- écimage
- vendanges en vert
- vendanges (sans transport)
- vendanges (avec transport)
- PLOCHAGE ACCOLAGE

1.1 Sur les parcelles de vignes qu'il exploite ci-dessous désignées :

Commune	Lieu-dit	N°	Superficie

ou

1.2 Lorsque les parcelles confiées sont nombreuses, superficie totale : 10,1879 Ha
Dans une telle hypothèse, une copie de l'état parcellaire est obligatoirement jointe ; elle est annotée par le client en fonction des surfaces confiées et signée par les parties au présent contrat. *Cette surface totale n'est pas minorée de la surface des parcelles arrachées et de celle des parcelles sans rapport du fait de jeunes plantes.*

2- DURÉE DES TRAVAUX

La durée des travaux est la suivante :

- Date prévue de début des travaux : 14/06/2016
- Date prévue de fin des travaux : _____